

## **AVICCA – Colloque THD 2015**

**Où en sont nos AMIIs et autres zones de déploiement privé ?**

**2 avril 2015**

# Bordeaux Métropole

- ❑ 750 000 habitants
- ❑ 393 000 prises
- ❑ 28 communes
  - 1 en ZTD (171 000 prises)
  - 26 en zone AMII (218 000 prises)
  - 1 hors zone conventionnée (3 600 prises)
- ❑ ZTD (Bordeaux)
  - 93% des prises desservies par Numericable
  - 19,4% des prises raccordables par Orange
- ❑ Zone AMII
  - 60% des prises desservies par Numericable (présent sur 13 communes)
  - 15,3% des prises raccordables par Orange (34% adressables)
- ❑ 1 RIP en DSP concessive (600 km de fibre, 700 sites clients)



# Organisation avec l'opérateur AMII



- ❑ Convention FttH avec Orange couvrant la zone AMII
    - Engagement sur chaque commune / année de début - année de fin
    - Anticipation des déploiements sur les 7 communes prioritaires par la Métropole
    - Engagement sur le volume total de prises adressables par année
  
  - ❑ Réunions semestrielles / avancement des déploiements FttH, problèmes...
    - Détails par commune (prises adressables / raccordables, PM installé / en cours...)
    - Incluant la ville-centre depuis 2015
  
  - ❑ Réception des fichiers IPE et PSD très régulièrement et à la demande
  
  - ❑ Réunions en commune pour définir le périmètre de chaque lot de déploiement
    - 1 lot par année et par commune
    - Prise en compte des demandes commune/Métropole pour modifier le périmètre des lots
  
  - ❑ Un point d'accueil pour les demandes opérateur
  
  - ❑ Informations par la Métropole sur tous les projets d'aménagement
-

# Organisation avec les communes

- ❑ Réunions d'échanges et d'information trimestrielles - réseau de correspondants « Aménagement Numérique »
- ❑ Un extranet avec la situation au logement (raccordable, adressable, non adressable), le tracé et projets sur le RIP, les zones arrières PM et NRA... Mise à jour mensuelle
- ❑ Des échanges lors des travaux de voirie pour décider de l'opportunité de poser des fourreaux

The screenshot displays a GIS application interface with a central map showing a residential street grid. The map includes several data layers: green dots for 'Logement adressable', yellow dots for 'Logement raccordable', and red dots for 'Logement non adressable'. A popup window titled 'Informations' is open over a specific location, displaying the following data:

Zone arrière SR		
Identifiant SR	Code INSEE	Lignes
CDNCAU0091	33069	952

Zone arrière NRA	
Identifiant NRA	Code INSEE
CDNCAU	33063

Déploiement fibre à l'adresse	
Adresse	État
40 Rue Bonnaous	RACCORDABLE

Parcelle cadastrale N&B
Identifiant
069AB42

The interface also features a left sidebar with 'Couches thématiques' and 'Fonds de plan' sections, and a top navigation bar with search and localization options.

# Organisation avec...



- Les bailleurs sociaux
    - Assistance lors des projets immobiliers
    - Réunions d'information/sensibilisation (fibrage, rôle d'opérateur d'immeuble...)
  
  - Les services voirie
    - Pour faciliter et accélérer les AOT
    - Pour poser des fourreaux lors des projets de voirie (si utile)
  
  - L'urbanisme
    - Prise en compte de l'aménagement numérique dans le référentiel d'aménagement
-

# Organisation avec...



- Les distributeurs d'eau / énergie
    - Pose coordonnée avec direction de l'eau (eau potable)
    - Conventions en cours (ERDF et concessionnaire / pose coordonnée de fourreaux)
  
  - Gironde Numérique (intervention / Gironde hors Métropole)
    - NRA MeD hors Métropole desservant la Métropole = co-investissement
    - Travaux sur routes départementales = co-investissement
    - SDTAN porté par Gironde Numérique avec chapitre sur la Métropole
  
  - Les services instructeurs des demandes de permis de construire
    - Article indiquant au pétitionnaire l'existence du service universel
    - Alerte aux pétitionnaires / nécessité d'équiper la parcelle en fourreaux télécoms
-

# Perspectives à fin 2015



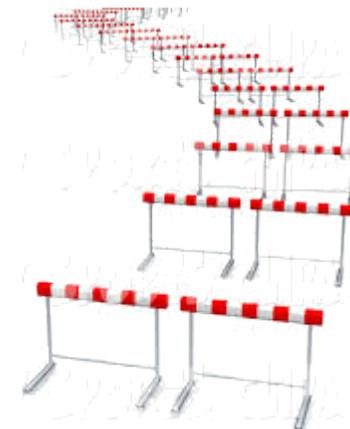
- ❑ En zone AMII
  - 108 000 prises adressables (+ 34 000 sur l'année)
  - 57 000 prises raccordables (+ 23 700 sur l'année)
  - Engagements de la convention à peu près respectés (retard de 10 000 prises récurrent en contrepartie d'un taux de prises raccordables passant de 20% à 53% à fin 2015)
  - Pas d'extension du réseau Numericable mais migration de 7 500 prises à 800 Mb/s (Gradignan)
  
- ❑ En ZTD (Bordeaux)
  - 60 000 prises raccordables (+ 27 000 sur l'année)
  - Pas d'extension du réseau Numericable mais migration de 7 500 prises à 800 Mb/s sur Bordeaux
  
- ❑ Soit pour la Métropole
  - Plus de 50 000 nouvelles prises FttH raccordables en 2015
  - 15 000 prises Numericable migrant à 800 Mb/s

# Les difficultés : appuis aériens ERDF



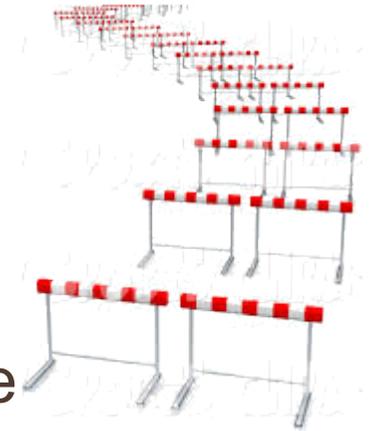
- Le constat
  - En zone AMII, 40% des prises desservies par appuis aériens dont 60% posent problème (charge sur les appuis aériens hors norme)
  - En ZTD, 20% des prises desservies par appuis aériens dont 60% posent problème
  - 75 000 prises sont concernées
  
- Un groupe de travail ERDF / Orange / Métropole
  - 20% des problèmes résolus :
    - Correction de bugs dans le logiciel Comac
    - Un paramétrage mieux adapté
    - Une ingénierie modifiée (appuis porteurs et appuis directifs par exemple)
    - Résultat hors norme mais améliorant la charge acceptée
  - Restent 59 000 prises à problème sur la Métropole
    - Prises restant adressables dans les lots FttH terminés

# Les difficultés (suite)



- ❑ Une convention AMII inadaptée
  - L'engagement n'est que sur des prises adressables
  - Les administrés attendent un service, pas l'installation d'un PM
  - Aucun engagement en ZTD
  
- ❑ Aucune garantie pour les zones blanches en ZTD
  - Numericable ne veut pas étendre la couverture actuelle
  - Aucun engagement formel d'Orange (complétude ?)
  - La concurrence accrue Orange/Numericable va concentrer les investissements sur les mêmes zones !
  
- ❑ Les bailleurs sociaux → situation de blocage
  - Plusieurs ont contractualisé avec Numericable qui refuse de respecter les règles ARCEP d'installation des PM sur le domaine public (zone AMII et ZTD poches BD)
  - Des immeubles sans service FttH

# Les difficultés (fin)



- Le cas des communes en zone non conventionnée
  - Une commune de 7 500 habitants qui a intégré la Métropole en 2013, postérieurement aux engagements des opérateurs sur les zones AMII
  - Refus d'Orange d'intégrer la commune au périmètre AMII
  - Même difficulté pour les éventuelles futures communes intégrant la Métropole
  - Densité et nombre de prises insuffisamment attractifs pour un projet d'initiative publique

# Les interrogations



- ❑ Respect des engagements d'Orange / zone AMII
    - 2015 sera l'année des petites communes, l'opérateur initiera-t-il bien les premiers lots FttH ? (12 communes de moins de 10 000 habitants)
    - Complétude du déploiement sur les 26 communes AMII ?
  
  - ❑ L'appétence des opérateurs sur le FttH
    - Les conditions de la concurrence existent mais les opérateurs alternatifs ne commercialisent pas (encore) d'offres
    - Free et SFR ont co-investi, quand viendront-ils ?
  
  - ❑ Quid des zones non desservies en THD dans la Zone Très Dense
    - Numericable ne comblera pas les trous de couverture, jusqu'où Orange ira-t-il (pas d'engagement formel), particulièrement dans le centre historique ?
  
  - ❑ Quel positionnement du RIP par rapport aux offres pro sur le FttH ?
    - Si les offres sur fibre n'offrent pas les mêmes garanties (débit garanti, GTR, symétrique...), ne risquent-elles pas de mettre en difficulté le délégataire ?
-

# Les attentes



- Nécessité de décisions rapides au plan national pour :
  - Le problème des appuis aériens ERDF
  - La question des bailleurs sociaux
  - La convention de déploiement FttH : engagement sur des prises raccordables, intégration des nouvelles communes au périmètre, ajout de la ville-centre si absente des premières conventions
  - Stimuler l'appétence des opérateurs alternatifs pour les réseaux FttH construits
  - La couverture des zones dépourvues de THD dans la Zone Très Dense

**Merci de votre écoute**

**<http://www.bordeaux-metropole.fr>**

**Christophe Trouillet - [ctrouillet@bordeaux-metropole.fr](mailto:ctrouillet@bordeaux-metropole.fr)**

